

L'Actionneur

LE JOURNAL D'INFORMATIONS D'AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

www.autonomieetsolidarite.fr

JUILLET 2017 > N°77



autonomie
&solidarité

Activons votre succès



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 10 MAI 2017

L'assemblée, convoquée par Bruno Dupont, Président du Conseil d'Administration d'Autonomie et Solidarité, s'est réunie dans le bel auditorium de l'espace culturel de Bondues.

Après enregistrement des présents et des pouvoirs associés, le quorum ayant été atteint, la séance s'est ouverte à 17h15.

Bruno Dupont rappelle qu'A&S, société coopérative de capital-risque solidaire, a pour vocation de contribuer au développement de l'emploi régional par l'investissement et l'accompagnement d'entreprises en création, développement ou en reprise. En mettant l'Homme au cœur des projets, A&S compte parmi les acteurs de la finance solidaire, rassemblés au sein de Finansol dont elle est

administrateur et qui labellise leurs actions.

Le dernier exercice d'une durée exceptionnelle de 18 mois a permis d'instruire 48 dossiers dont 39 ont été soumis à des comités d'engagement et 35 acceptés pour un total de 2.800.000 euros investis. Cela a permis la création ou le maintien de 478 emplois. À ce jour, A&S accompagne 116 entreprises pour un investissement de plus de 7.000.000 euros.

Toute cette activité n'aurait pas pu être réalisée sans l'équipe des >

CONVICTIONS

NOTRE RÉGION A BESOIN DE LA FINANCE SOLIDAIRE...

Largement ignorée des médias, il y a quelques années, la finance solidaire a conquis ses lettres de noblesse au niveau national, grâce notamment à l'action de Finansol qui regroupe ses principaux acteurs, dont notre société coopérative.

Depuis 25 ans, les investissements réalisés régionalement par Autonomie et Solidarité ont permis de contribuer à la concrétisation de beaux projets de création, de développement ou de reprise, mais surtout de nouveaux emplois ou leur pérennisation dans un contexte difficile.

Le capital-risque est à la mode. Il vient diversifier les sources de financement privées et publiques, sans être toutefois une garantie de succès. C'est le chef d'entreprise qui initie son projet, propose sa stratégie, convainc les clients et partenaires, anime ses équipes...

Notre gros atout, c'est l'accompagnement de ces initiateurs et développeurs de projets par nos bénévoles qui connaissent la Région et l'approche entrepreneuriale.

Sans être suffisant, l'accompagnement est reconnu comme nécessaire et caractérise notre action. Lors de notre dernière AG, nos actionnaires particuliers et institutionnels l'ont bien compris et nous font confiance pour poursuivre notre mission dans notre Région Hauts de France.



BRUNO DUPONT,
Président du Conseil
d'Administration

« LE TRAVAIL DONNE
À L'HOMME SA DIGNITÉ. »

Gandhi

Assemblée générale d'A & S



> permanents et de la centaine de bénévoles dont 2/3 de retraités, animés par Gonzague Fauchille. L'ensemble des bénévoles assure en moyenne 100 jours d'activité par mois (instruction, accompagnement, fonctionnement interne et externe).

Claude-Teddy Lepoutre expose ensuite les comptes de l'exercice. Ceux-ci font ressortir un bénéfice de 22 594 euros, après provisionnement très prudent de 1.905.000 euros. À noter qu'A&S est sortie de 20 entreprises dont 10 avec plus-values (certaines importantes) mais également avec 10 liquidations. Il indique par ailleurs que le logiciel de comptabilité existant a été optimisé pour une meilleure gestion.

Il est rappelé que le montant des investissements possibles par dossier a été augmenté pour atteindre 75.000 euros en capital, 75.000 euros en compte courant et 60.000 euros en prêt participatif, soit un maximum de 210.000 euros. Le capital social demeure stable du fait des demandes de remboursements d'actionnaires particuliers compensées par des souscriptions d'investisseurs institutionnels.

Le Commissaire aux Comptes Henri Bebey confirme que ses audits réalisés sur la comptabilité ne donnent lieu à aucune remarque. Les six résolutions présentées sont ensuite adoptées par l'assemblée.



HENRI BEBEY
Commissaire aux comptes

Bruno Dupont présente également les perspectives pour la société : mieux communiquer, rechercher de nouveaux relais pour tenir compte de la dimension Hauts de France avec la Picardie, et enfin intégrer les nouvelles opportunités offertes par le financement participatif (crowdfunding).

Une vidéo sur la société Talents de Ferme de Wambrechies dans lequel A&S a investi, a été projetée sur écran. Cette société, fruit d'une bonne entente entre 13 actionnaires producteurs régionaux, emploie actuellement 22 salariés et est en bonne expansion.

Pour terminer, Christian Leblan, en tant que Président du jury, a présenté la remise du premier Grand Prix Autonomie & Solidarité qui a récompensé trois projets régionaux de créateurs d'activités et d'emplois (en partenariat avec la Caisse des Dépôts, la CCI Région Hauts-de-France, la région Hauts-de-France, REV3 et le Journal des Entreprises). ■

PATRICE DILLIES



DAVID BRUSSELLE
Directeur Général de la CCI Hauts-de-France



Membres du Codir

RÉSULTATS DES VOTES

	PRÉSENTS			VOTES AVEC POUVOIR NOMINATIF			VOTES EN BLANC			VOTES PAR CORRESPONDANCE			TOTAL			
	74			64			180			203			521			
	POUR	CONTRE	ABST.	POUR	CONTRE	ABST.	POUR	CONTRE	ABST.	POUR	CONTRE	ABST.	POUR	CONTRE	ABST.	TOTAL
Résolution 1	74	0	0	64	0	0	180	0	0	202	0	1	520	0	1	521
Résolution 2	74	0	0	64	0	0	180	0	0	202	0	1	520	0	1	521
Résolution 3	74	0	0	64	0	0	180	0	0	201	0	2	519	0	2	521
Résolution 4	74	0	0	64	0	0	180	0	0	201	1	1	519	1	1	521
Résolution 5	74	0	0	64	0	0	180	0	0	200	0	3	519	0	3	521
Résolution 6	74	0	0	64	0	0	180	0	0	202	0	1	520	0	1	521

LES LAURÉATS DU GRAND PRIX RÉCOMPENSÉS !

Au total, 20 candidats ont présenté leur dossier. Le jury, réuni à plusieurs reprises, a décerné deux prix dotés respectivement de 10.000 euros et d'un abonnement d'un an au Journal des Entreprises pour le 1er lauréat et 5.000 euros et d'un abonnement d'un an au Journal des Entreprises pour le second, ainsi qu'un prix coup de cœur du jury pour le troisième.

Ils ont été remis par David Brusselle, Directeur Général de la CCI de région Hauts-de France, qui a félicité A&S pour cette initiative et a renouvelé sa volonté de partenariat.

1 Le premier prix est remporté par la société « Running Care ».

> RUNNING CARE /PREMEDIT : UNE APPLICATION POUR PRÉVENIR LES BLESSURES DES COUREURS

Co-fondée par Jérôme Galerne (coureur amateur), Geoffrey Wandji (médecin du sport) et Cédric Dinont (docteur en technologies de l'information), Premedit a développé une application baptisée Running Care. Via un smartphone ou une smartwatch, celle-ci apporte aux pratiquants de la course à pied des conseils santé personnalisés, permettant la prévention et la prédiction des blessures. Actuellement incubée au sein d'Eurasanté, Premedit est en phase d'amorçage.



Premedit a reçu un chèque de 10.000 euros de la part d'Autonomie et Solidarité. « Nous sommes une jeune start-up et donc encore fragiles, ce prix est un coup de pouce significatif », a déclaré Jérôme Galerne à l'occasion de la remise des prix.

Côté emploi, le dirigeant évoque 12 collaborateurs dès la fin de cette année, 18 en 2018 et 26 en 2019. Par la suite, Premedit souhaite que son application contribue à développer le sport pour des

personnes souffrant de pathologies chroniques comme le diabète, le cancer, etc.

Enfin, la start-up figure également parmi les deux finalistes du concours « Change by sport » lancé par Adidas. « Nous étions 81 start-up au départ. », note Jérôme Galerne. ■

ELODIE SOURY-LAVERGNE
Le Journal des Entreprises



BIENVENUE !

CCLS

Activité : découpe laser, mécano soudure

Thiant (59)

Gérant : Christian CHIRI

Nombre d'emplois : 10

Investissement global A&S : 120.000 euros dans le cadre du développement de l'entreprise

Accompagnateur : Marc FONTAINE

Partenaire financier : Caisse Solidaire

ASPIC TECHNOLOGIES

Activité : édition de logiciels de traitement sonore innovants à destination des professionnels de la réalité virtuelle et du jeu vidéo

Tourcoing (59)

Gérant : Marc MÜLLER

Nombre d'emplois : 4

Investissement global A&S :

150.000 euros dans le cadre de la création de l'entreprise

SDN NV

Activité : installation équipements thermiques de locaux accueillant du public

Croix (59)

Gérant : Olivier COUSIN

Nombre d'emplois : 12

Investissement global A&S :

60.000 euros dans le cadre du développement de l'entreprise

BON VENT !

WHAC MEDIA/WILD HORSES

Activité : production télévisuelle à destination de divers supports média

Lille (59)

Gérant : Nicolas DEPROST

Investissement global A&S :

95.000 euros

2

Le deuxième prix est remis à la société « Unaide ».

> UNAIDE : LA MAISON DE RETRAITE CONNECTÉE À DOMICILE

Mathieu Michiels est le fondateur de la start-up Unaide. Son concept ? Créer une maison de retraite connectée à domicile, une manière de permettre aux personnes fragilisées de continuer à vivre chez elles. C'est après avoir connu plusieurs drames familiaux que Mathieu Michiels a lancé cette entreprise. « Il y aura quatre fois plus de personnes de plus de 85 ans d'ici 2040 », indique-t-il.



3

Enfin, n'ayant pas pu être présent lors de l'assemblée, le trophée « prix coup de cœur du jury » a été décerné à la société La Galoche par Christian Leblan dans les locaux d'A&S.

> LA GALOCHE

Installée à Valenciennes, la start-up la Galoche n'a pas reçu de dotation lors de ce Grand Prix mais s'est vue attribuer un prix Coup de cœur du jury. L'objectif poursuivi par cette jeune entreprise est de revisiter la trottinette : « La trottinette permet d'aller trois fois plus vite qu'à pied et de faire du sport mais elle a deux problèmes. Un problème d'image d'abord : elle est vue comme un gadget. Et un problème d'encombrement ensuite, par exemple dans les transports en commun, ce qui est un frein à l'achat », explique Pierre-Adrien Ducarre, dirigeant de la start-up.

Unaide repose sur trois piliers. Le premier est un aidant connecté, baptisé Clara : il s'agit d'une intelligence artificielle qui permet de détecter des chutes mais aussi de savoir si la personne âgée s'est bien hydratée, si elle a pris ses médicaments, etc. Le tout fonctionne grâce à une vingtaine de capteurs installés dans le domicile de la personne âgée, dont la moitié de manière à être invisibles. Ensuite, Unaide comporte des aidants, c'est-à-dire des aides ménagères qui passent plusieurs fois par jour au domicile de la personne âgée pour s'assurer que tout va bien et rompre sa solitude.

Ces aidants respecteront les habitudes de vie de la personne âgée, qui seront connues grâce à de la remontée de données. La technologie est en test et la première structure doit voir le jour à Calais cette année.

Côté emploi, Unaide souhaite recruter 30 ETP en année 1 et atteindre les 300 ETP en année 4. ■

ELODIE SOURY-LAVERGNE

Le journal des Entreprises

La Galoche a donc imaginé une trottinette au design revisité, destinée aux 18-30 ans et dotée d'une poignée ainsi que d'un système de pliage qui doit faire l'objet d'un brevet. Le concept va être testé sur la plateforme Kickstarter cette année.

Côté emploi, La Galoche devrait compter 4 salariés en 2019. ■

ELODIE SOURY-LAVERGNE

Le journal des Entreprises

